

Pole Proximité et Cohésion Sociale  
Direction de la Citoyenneté et de la Relation Usagers  
Service Proximité et Vie Citoyenne  
Contact : Jérôme Soudan  
Tel : 02/97/02/21/23  
Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Lorient, le 07 novembre 2022

# Compte-rendu Conseil Citoyen de Quartier du Ter – Lanveur – Kervénanec

Réunion du 06 octobre 2022 – 18h30 au bâtiment scientifique de l'UBS

## Présents :

M ARGOTTI Xavier, M BERGOT Yvon, M FERRAND Hervé (pour M MOISAN Emile), M FITO Michel, MME LE GOFF Claudine, MME MONTLOUIS Zenaïde, M MOREAU Olivier, MME ROUSSEAU Elisabeth.

Madame BESNARD Cécile, adjointe déléguée à la Vie des Quartiers et à la Démocratie Participative.

MME ROBIN Morgane, directrice Citoyenneté et Relation Usagers.

MME LEGRAND Marie et M SOUDAN Jérôme, du service Proximité et Vie Citoyenne.

M SANFRATELLO Romuald, responsable du service voirie, réseaux et domaine public.

MME GUILLAUME Alix, coordonnatrice de la maintenance des espaces verts.

M LE BIDEAU Romain, conseiller numérique.

## Excusés :

M CARVALHO Paolo, MME GUIGO Jeanne, M LAMEZEC Stéphane, MME LAMEZEC-ROPARS Dominique, MME LE MER Jocelyne, MME MATEL Florence, MME MORICE Marta, M VACCARELLA Marc.

## Ordre du jour :

### L'application « rainbow » :

Rainbow, un outil de communication pour votre CCQ. Une messagerie instantanée (type whatsapp) qui peut s'utiliser via un ordinateur, une tablette, un smartphone.

La bulle de votre CCQ vous servira à échanger plus facilement et en fonction des thèmes que vous souhaitez élaborer des sous bulles de travail seront mises en place.

Le lien pour rejoindre la bulle de votre CCQ est :

<https://meet.openrainbow.com/4757c9d0c9e84366a9ef7cc2360105d5>

Romain et Emily, conseillers numériques peuvent au besoin vous accompagner dans la maîtrise de l'application rainbow. Ils sont disponibles le lundi et vendredi jusqu'au 23 décembre, le matin sur rendez-vous et l'après-midi en session libre.

## Les déambulations – retour d’expériences et des problématiques :

*En complément du document annexé et des éléments de réponses apportés par les différents services de la collectivité, M Sanfratello Romuald, responsable du service voirie, réseaux et domaine public et Mme Guillaume Alix, coordonnatrice de la maintenance des espaces verts pour la ville de Lorient étaient présents pour échanger avec les habitants.*

A cette occasion, les interrogations soulevées ont été les suivantes :

### Quartier de Kervéanec :

- Le sens interdit de la rue Gaston Le Lain interroge car il est régulièrement constaté qu’il n’est pas respecté.

#### Réponse ville :

*Lors de la création du parcours des transports en commun « Triskell », la rue des chênes avait dû être mise en sens unique. Lorient Agglomération pourrait être requestionné et une étude sur l’évolution du trafic pourrait être mise en place.*

- Le double sens cyclable de la rue des Chênes rend difficile la compréhension de la circulation pour certains automobilistes. Le Conseil Citoyen de Quartier insiste sur le manque de visibilité dans le virage, ce qui le rend dangereux.

#### Réponse ville :

*Une action forte de la municipalité est d’avoir généralisé à 98% la zone 30 dans les rues Lorientaises. Il n’y a à ce jour, jamais eu d’accident. Les actions sont renforcées en ce sens. Particulièrement chez les enfants avec l’école du vélo. Les évolutions prennent du temps, mais c’est du savoir-vivre/être.*

- Des membres du CCQ rebondissent sur les voies matérialisées à gauche pour les cyclistes, en prenant l’exemple de la rue de Larmor. Après échanges, certaines personnes découvrent ainsi que ces voies sont à destination des cyclistes venant à contre-sens, et que les cyclistes dans le sens de la voie doivent rester à droite.

Le nombre d’utilisateurs de cycles continuant d’augmenter, les membres du CCQ proposent une communication en ce sens pour prévenir l’ensemble des usagers.

- Le CCQ réagit sur l’intersection rue des chênes / rue de Lanveur et le stop matérialisé. Le manque de visibilité pour s’engager rue de Lanveur est un problème. Il est proposé la mise en place d’une priorité à droite.

#### Réponse ville :

*La rue de Lanveur est une entrée de la ville de Lorient. Il ne peut être envisagé de freiner le flux de véhicules.*

*L’aménagement d’une ville se fait sur des années et il faut que les usagers (bus, vélo, piéton) cohabitent.*

## Quartier du Kreisker :

- Le CCQ avait été sollicité par le laboratoire d'analyses médicales à l'angle de la rue de Lanveur et de la rue Armand Guillemot. Le laboratoire considère que les personnes pourraient être mieux sécurisées à l'entrée du laboratoire (côté rue de Lanveur) par une installation de plots.

### Réponse ville :

*Normalement le stationnement matérialisé permet justement cette mise en sécurité. Le service ira à la rencontre du laboratoire afin d'identifier leurs attentes.*

- M Fito partage avec les services, son échange avec la boucherie du Monistrol. Les clients des commerces ont des difficultés pour se réengager sur la voie.

### Réponse ville :

*La rue du Monistrol est trop large et est devenue vétuste (chaussée usée). Le service a bien conscience des problématiques. Toutefois, dans l'enveloppe budgétaire pluriannuelle d'aménagement des entrées de ville, la rue du Monistrol n'a pas encore été programmée.*

## Quartier du Ter :

- M Ferrand indique que boulevard Chenailier avant l'intersection avec la rue des Alouettes, il faudrait prévoir un aménagement car le bus crée des ralentissements et génère des frustrations.

### Réponse ville :

*C'est une très bonne chose si ça ralentit, c'est l'objectif. Avec le temps, le comportement des gens s'adoucir.*

- Place Raymond Moisan, la crainte de la fermeture de cet espace commercial est palpable depuis le départ du Lidl.

### Réponse ville :

*C'est une copropriété. Toutefois, M Le Brusq, adjoint délégué au commerce et à la vie économique local et M Toulminet, adjoint délégué à l'urbanisme, au logement et à la politique de la ville sont vigilants et travaillent pour que ce secteur revive dans de meilleures conditions tout en gardant une partie commerciale.*

- Les coffrets électriques fracturés sont nombreux sur le territoire.

### Réponse ville :

*Pour précision, l'ensemble de ces coffrets appartient à des sociétés et la ville n'en est pas propriétaire. Malgré tout, comme ils sont situés sur l'espace public, régulièrement, le service les sécurisent et prévient le gestionnaire.*

- Plusieurs trottoirs ne sont pas adaptés aux personnes à mobilités réduites.

### Réponse ville :

*Entre 60 et 70% de la ville de Lorient n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Tout ne vient pas des bordures de trottoirs mais également des constructions d'autrefois. Aujourd'hui, sur les nouveaux aménagements, l'accessibilité est systématiquement prise en compte. Toutefois les demandes particulières, de personnes à mobilité réduite sont prises en compte par le service mobilité*

de la ville. Rencontre, étude des déplacements, proposition de solutions pour faciliter la vie sont mises en œuvres.

- Le parc Max Clément n'est pas assez agrémenté en jeux pour enfants, en bancs, en barbecue. De plus, les arbres paraissent ne pas être entretenues.

#### Réponse ville :

*A l'heure actuelle, le service parcs et jardins n'a plus de technicien élagueur. De plus, étêter un arbre peut parfois lui desservir. Pour agrémenter le parc, il n'est pas prévu de rajouter des jeux pour l'instant, mais un apport de bancs d'un barbecue pourra être étudié*

#### La déambulation culturelle :

Onze personnes (dont deux excusées) ont montré un intérêt lors du groupe de travail du projet de la déambulation culturelle.

L'objectif est de faire découvrir aux habitants du territoire leur quartier. Pourquoi l'urbanisme s'est construit de cette façon ? Quels ont été les flux de population qui ont découlé de ces constructions ? Comprendre les subtilités de son quartier se l'approprier et être fier d'y vivre (lorsqu'il y a méconnaissance, il peut y avoir moins de respect). Une occasion supplémentaire de connaître ses voisins.

Le service patrimoine est au cœur de ce projet et apportera ses compétences dans l'organisation.

Le projet est à destination des habitants du territoire et même au-delà.

Une réunion avec les services de la ville et les membres du CCQ doit avoir lieu pour identifier le lieu, une date, échanger sur les envies des uns et des autres, construire des actions autour la déambulation culturelle pour valoriser le territoire.

#### Carnaval 2023 :

Organisé le samedi 25 mars, ce projet est au service du « mieux vivre ensemble ». Sur chaque territoire, un COPIL de quartier va être mis en œuvre. L'objectif proposer une harmonisation, une ampleur dans le cortège, un partage de savoir-faire, du temps intergénérationnel.

Il est proposé aux membres du CCQ du territoire de participer au COPIL de quartier du mardi 15 novembre à 14h30. Celui-ci se déroulera à la Maison Pour Tous de Kervéanec. Une action supplémentaire pour le CCQ de se faire connaître et de participer à cet événement fédérateur, intergénérationnel et rayonnant à l'échelle communal.

#### Sur le territoire :

- Présentation des futurs programmes de l'école Kerneur et de l'écoquartier de Bodélio.
- Arrivée de deux ilotiers de la police municipale qui seront au plus proche des quartiers de Bois du Château et de Kervéanec pour exercer leurs missions.
- La campagne de recensement de la population du début d'année 2023 permettra entre autres de mieux connaître la population ; d'adapter les politiques municipales et les actions entreprises aux besoins de la population : transport, logement, équipements culturels, sportifs, scolaires... ; de comprendre les évolutions sociales et sociétales du territoire ; etc. Le CCQ peut sensibiliser son réseau au passage des agents recenseurs et à l'importance de cette action.

### Le groupe d'animation :

Le règlement intérieur des Conseils Citoyens de Quartier stipule en son article 9 que le mandat d'un référent est d'un an, renouvelable.

Au terme de cette première année, pour le collège des habitants, M Yves Bergot s'est représenté et a été réélu.

Pour le collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels, M Ferrand, remplaçant M Moisan pour l'association « les rives du Ter » n'a pas pris position et échangera avec la structure.

En l'état, seul M Bergot représente le groupe d'animation. En vue du nombre d'excusés et d'absents, les deux collèges peuvent être complétés. Les personnes intéressées devront prendre contact avec le service proximité et vie citoyenne.

### Quelles actions à venir et quels groupes de travail :

Le conseil citoyen propose de renouveler des déambulations dans le quartier du Kreisker et dans la partie nord du territoire : Lanveur – Kerfichant et Hôpital Kerforn.

L'occasion après avoir rejoint la bulle générale du CCQ de rejoindre la sous bulle du groupe de travail : « CCQ 3 – Les déambulations » :

<https://meet.openrainbow.com/348f145392ec48afb0e189eba1a4519c>